

Politique de confidentialité PXL Vision Identifiant PXL

1. Le produit

PXL Vision vous offre un moyen de vérifier votre identité pour tout service nécessitant une vérification d'identité. PXL Vision vérifie votre identité à l'aide de votre pièce d'identité et des données qu'elle contient, qui sont capturées par une caméra et/ou, le cas échéant, collectées via la puce NFC de la pièce d'identité, ainsi qu'en comparant la photo figurant sur la pièce d'identité avec une vidéo de selfie que vous avez enregistrée. Une fois la vérification effectuée, le résultat peut être transmis par PXL Vision au prestataire de services afin de permettre l'utilisation de ses services. L'identification peut être requise pour un cas d'utilisation réglementé par la loi (par exemple, une banque ou une entreprise de télécommunications) ou non réglementé par le prestataire (partenaire de transaction) qui demande l'identification. L'identification peut également être effectuée pour un prestataire de services de confiance qualifié (QTSP) si, par exemple, vous souhaitez commander l'émission d'une signature électronique qualifiée via son infrastructure certifiée. En outre, en fonction des besoins du client, PXL fournit également des services de signature de documents numériques à l'aide de signatures électroniques.

2. Informations générales sur la protection des données

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour vous informer du traitement des données à caractère personnel dans le cadre de la procédure d'identification et, le cas échéant, du processus de signature. Dans ce contexte, on entend par « données à caractère personnel » toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « la personne concernée »).

Le responsable du traitement et l'interlocuteur pour l'exercice des droits de la personne concernée est

PXL Vision AG
Rautistrasse 33
8047 Zurich, Suisse

privacy@pxl-vision.com

3. Droit applicable

La présente politique de confidentialité régit la collecte et le traitement des données conformément aux dispositions de la version actuellement en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et de la loi suisse sur la protection des données (LPD) actuellement en vigueur. La LPD s'applique dans tous les cas ; le RGPD s'applique dans les cas prévus par la loi.

4. Données et catégories de données ainsi que des fins de traitement

a. Données et catégories de données

(1) Données personnelles / données maîtresses (données d'identification)

La vérification des documents d'identité nécessite la collecte et le traitement des données à caractère personnel suivantes, figurant dans le document d'identité contrôlé. Il s'agit généralement :

- du nom, du prénom, de l'adresse, de la date de naissance, du lieu de naissance, du nom de jeune fille et, le cas échéant, de toute autre information personnelle figurant dans le document
- du numéro du document d'identité, de l'autorité émettrice, de la date de délivrance et de la date d'expiration
- Une photographie biométrique

De plus, une vidéo de selfie est enregistrée afin de vérifier que la personne utilisant le service correspond à la photographie figurant sur le document d'identité.

La réalisation d'un processus de signature facultatif nécessite le traitement supplémentaire des données contenues dans un document à signer. Ces données dépendent du contenu du document spécifique à signer, qui est traité par PXL en vue de son transfert à un prestataire de services de signature.

(2) Données générées techniquement (données d'utilisation)

Lorsqu'un utilisateur accède à l'application web, les données d'utilisation suivantes peuvent également être collectées :

l'URL demandée et l'URL du site web à partir duquel la requête a été effectuée, le statut de la requête (fichier transféré, fichier introuvable, etc.), la date et l'heure de la requête, le volume de données transférées pendant la connexion, le type et la version du navigateur utilisé, la langue utilisée et l'adresse IP.

b. Finalités et leur base légale pour lesquelles les données personnelles sont traitées

(1) Fourniture de la signification contractuellement convenue

Dans les cas suivants, le traitement des données vise à remplir les obligations contractuelles envers les partenaires commerciaux et les utilisateurs, qui, à leur tour, concluent ou exécutent généralement un contrat avec ou pour le compte de la personne concernée. L'article 31, paragraphe 2, point a), de la loi sur la protection des données (DSG) et l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement général sur la protection des données (RGPD) s'appliquent.

i. Vérification d'identité (données maîtresse)

Collecte et traitement des données d'identification dans le but de vérifier l'authenticité du document d'identité et de confirmer qu'il appartient bien à l'utilisateur. Les exigences en matière d'identification ainsi que le traitement et la transmission des données qui y sont associés découlent des dispositions légales applicables au cas d'utilisation concerné ; dans le cadre de la fourniture de services de confiance, par exemple, il s'agit notamment de la loi fédérale et de l'ordonnance sur les signatures électroniques (ZertES, VZertES) et, lors de l'utilisation de services de confiance au sein et pour l'UE, du règlement eIDAS et des directives techniques correspondantes.

ii. Fourniture de services en aval de l'identification

La collecte, le traitement et la transmission des données d'identification, des photographies et de la vidéo « selfie » ont pour but de fournir ces données au partenaire de transaction et, par la suite, le cas échéant, d'assurer la prestation des services qui vous ont été communiqués séparément par ce dernier. En cas de demande de service de confiance, les données sont transmises au QTSP, en tant que partenaire de transaction, pour la prestation des services de confiance.

iii. Fourniture de services de signature

Lorsque les utilisateurs ont choisi de recourir à des services de signature, les données et informations contenues dans le document électronique à signer sont collectées et transmises afin de permettre au prestataire de services de signature de mener à bien le processus de signature électronique et au prestataire de services de confiance de délivrer le certificat nécessaire.

(2) Intérêt légitime

Dans les cas suivants, nous collectons et traitons des données sur la base d'un intérêt légitime, conformément à l'article 31 de la loi

Politique de confidentialité PXL Vision Identifiant PXL

sur la protection des données (DSG) ou à l'article 6, paragraphe 1, point f), du règlement général sur la protection des données (RGPD) :

i. Amélioration de l'expérience utilisateur de l'application Web

Utilisation des données d'utilisation pour améliorer l'expérience utilisateur de l'application web et pour prévenir et détecter les abus et les fraudes.

ii. Dépannage

Données d'utilisation destinées à résoudre les erreurs logicielles ou de processus. Données d'identification, y compris des fichiers photo, destinées au contrôle des erreurs après la fin d'une vérification et d'une transaction. Les données sont également conservées en cas d'échec de la vérification, afin de pouvoir traiter, si nécessaire, toute erreur ou réclamation ultérieure.

iii. Anonymisation

À des fins statistiques

iv. Traitement à des fins d'assurance qualité et de développement

Les données collectées dans le cadre du processus d'identification et de vérification sont traitées par PXL Vision, en tant que responsable du traitement, à des fins d'assurance qualité et d'amélioration interne, y compris le perfectionnement des algorithmes de reconnaissance, à condition que vous ayez été informé de ce fait et de votre droit d'opposition, tel que décrit ci-dessous, dès le début du processus d'identification. Le processus de vérification repose sur divers algorithmes d'analyse complexes faisant appel à l'intelligence artificielle (IA) et à l'apprentissage automatique. Afin de garantir des résultats d'analyse toujours fiables, non discriminatoires et sécurisés, et en particulier de lutter efficacement contre les formes nouvelles et en constante évolution de fraude à l'identité, ces systèmes nécessitent une révision et un perfectionnement constants à l'aide de données de transactions réelles. Cela nécessite une grande quantité de matériel illustratif ; les personnes concernées ne sont pas ici au centre de l'attention. Le traitement ultérieur des données à ces fins d'assurance qualité et d'amélioration, y compris pour le développement, est effectué sur la base de notre intérêt légitime prépondérant (en particulier l'art. 31, al. 2, let. e, LPD) ou de notre intérêt légitime (art. 6, al. 1, let. f, RGPD) à maintenir la sécurité et la qualité du système, à prévenir la discrimination algorithmique (prévention des biais) et à lutter en permanence contre la fraude. À cette fin, les données sont stockées sur des serveurs distincts situés exclusivement en Suisse, soumis à des mesures techniques strictes. Les données ne font l'objet d'aucun commerce ; elles sont utilisées uniquement par PXL Vision et leur accès est strictement limité en interne. Ni les données ni les modèles ne sont publiés.

Votre droit d'opposition (opt-out) : Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, avec effet pour l'avenir, au traitement de vos données à des fins d'assurance qualité et d'amélioration, y compris pour le développement ultérieur. Vous pouvez faire valoir votre opposition – même avant le début du processus d'identification – par e-mail à l'adresse privacy@pxl-vision.com ou par courrier postal. Une telle opposition n'entraîne expressément pas l'interruption du processus d'identification et n'a aucun effet négatif sur la prestation du service d'identification que vous avez commandé.

(3) Consentement

Dans les cas suivants, nous collectons et traitons des données sur la base d'un consentement supplémentaire, conformément à l'article 31, paragraphe 1, de la loi sur la protection des données

(DSG) ou à l'article 6, paragraphe 1, point a), ou à l'article 9, paragraphe 2, point a), du règlement général sur la protection des données (RGPD).

i. La mise en œuvre du processus d'identification et de vérification ainsi que l'assurance qualité et l'amélioration (biométrie)

Afin de vérifier votre identité en toute sécurité et à des fins d'assurance qualité et d'amélioration, notamment pour perfectionner nos algorithmes de reconnaissance, nous traitons des données biométriques (provenant de votre photo d'identité et de la vidéo de selfie). Comme cela concerne des catégories de données à caractère personnel particulièrement sensibles ou spéciales, nous vous demandons, pour des raisons juridiques, votre consentement explicite à ce traitement au cours de la procédure. Ce consentement est volontaire ; toutefois, sans lui, il n'est pas possible de mener à bien le processus d'identification et de vérification en ligne (pour des méthodes alternatives, veuillez contacter l'entreprise pour laquelle nous effectuons ce processus). Vous pouvez toutefois retirer votre consentement au traitement de vos données à des fins d'assurance qualité et d'amélioration, y compris le perfectionnement de nos algorithmes de reconnaissance pour l'avenir, ou vous opposer à ce traitement, comme indiqué ci-dessus au point 4.b.(2)(iv). Les processus utilisés par PXL pour traiter ces données sont soumis à des exigences strictes en matière de protection des données et sont sécurisés par des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées.

ii. Traitement en vue de la signature de documents

Si le document devant être signé numériquement par les utilisateurs dans le cadre d'un processus de signature sélectionné contient des catégories particulières de données à caractère personnel, en autorisant le processus de signature, les utilisateurs consentent au traitement de ces données aux fins de la signature du document.

5. Destinataires ou catégories de destinataires de données personnelles

a. Partenaires de transaction

Avant ou après la réussite du processus de vérification, l'application web vous informera ou vous demandera votre consentement afin de savoir si le résultat de la vérification et les données collectées peuvent être transmis au partenaire de transaction en vue d'un traitement ultérieur. Il s'agit des entités qui nous ont chargés d'effectuer la vérification et avec lesquelles vous effectuez une transaction. Le partenaire de transaction est seul responsable du traitement des données qui lui sont transmises. Veuillez prendre connaissance au préalable de leurs conditions générales et de leur politique de confidentialité, qui vous seront également présentées dans le cadre du processus global.

b. Processeur

À l'exception du partenaire commercial désigné lors du processus d'identification, PXL ne divulguera pas les données à des tiers ni ne les mettra à leur disposition. Toutefois, PXL Vision peut faire appel à des prestataires de services informatiques et à d'autres sous-traitants. Ces derniers sont contractuellement tenus par nous de respecter les dispositions légales régissant le traitement des données et doivent se conformer aux exigences de sécurité applicables.

c. Fournisseurs de services signature et prestataires de services de confiance

Lorsque les services de PXL impliquent la réalisation d'un

Politique de confidentialité PXL Vision Identifiant PXL

processus de signature ou la création d'une signature électronique qualifiée, les données nécessaires à cette fin seront transmises à un prestataire de services de signature et à un prestataire de services de confiance.

d. Autorités

Dans des cas exceptionnels, il peut s'avérer nécessaire de communiquer les données que nous avons collectées aux autorités publiques, par exemple dans le cadre d'une procédure judiciaire.

6. Durée de stockage et critères de stockage

a. Stockage dans le cadre du processus d'identification

Une fois qu'une transaction a été effectuée via l'application web, les données peuvent être conservées dans le système opérationnel de PXL Vision pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois, comme convenu avec le partenaire de la transaction, à des fins d'assistance et de dépannage.

b. Stockage pour l'assurance qualité et l'amélioration

Sous réserve de toute opposition, comme indiqué ci-dessus, le traitement des données concerne non seulement la vérification immédiate de l'identité, mais aussi le traitement des données à des fins d'entraînement de nos modèles d'analyse algorithmique basés sur l'IA, dans le cadre de notre intérêt légitime. Étant donné que des ensembles de données volumineux sont nécessaires à cette fin, les données peuvent être conservées pendant une durée maximale de sept ans. Toutefois, en cas d'opposition, l'ensemble de données concerné sera supprimé de la base de données pour ces utilisations.

c. Stockage pour les processus de signature

Si le service concerné est sélectionné, le prestataire de services de signature ou le prestataire de services de confiance conservera les données conformément aux délais de conservation légaux applicables dans ce cas. De plus amples informations seront fournies séparément dans le cadre du processus de signature.

7. Lieux de traitement des données

En règle générale, nous traitons vos données à caractère personnel uniquement en Suisse, en Allemagne et dans l'Union européenne ; toutefois, dans des cas exceptionnels, le traitement peut avoir lieu dans n'importe quel pays du monde. Si un destinataire est situé dans un pays ne disposant pas d'un niveau adéquat de protection des données, nous l'obligeons contractuellement à maintenir un niveau adéquat de protection des données (à cette fin, nous utilisons les clauses contractuelles types révisées de la Commission européenne, disponibles ici : https://eur-lex.europa.eu/eli/dec_impl/2021/914/oj? ; y compris les ajouts requis pour la Suisse), à moins qu'il ne soit déjà soumis à un cadre légalement reconnu garantissant la protection des données. Nous pouvons également transférer des données à caractère personnel vers un pays ne disposant pas d'une protection adéquate des données sans conclure de contrat distinct à cet effet, à condition de pouvoir nous prévaloir d'une disposition d'exemption. Une exception peut s'appliquer, en particulier, dans le cas de procédures judiciaires à l'étranger, mais aussi en cas d'intérêt public prépondérant ou lorsque l'exécution d'un contrat qui est dans votre intérêt nécessite une telle divulgation, lorsque vous avez donné votre consentement, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir votre consentement dans un délai raisonnable et que la divulgation est nécessaire pour protéger votre vie ou votre intégrité physique ou celles d'un tiers, ou lorsque les données en question ont été rendues publiques par vous et que vous ne vous êtes pas opposé à leur traitement. Nous

pouvons également, dans certaines circonstances, invoquer l'exception relative aux données issues d'un registre prévu par la loi (par exemple, le registre du commerce) auquel nous avons légalement eu accès.

8. Prise de décision automatisée

Dans le cadre du processus de vérification d'identité, des procédures automatisées sont utilisées pour vérifier votre identité. Le résultat de cette vérification peut donner lieu à une prise de décision automatisée par PXL Vision ou par le partenaire de transaction. Une fois la vérification d'identité terminée, le partenaire de transaction est informé du résultat afin qu'il puisse prendre une décision sur la base de ces informations. Dans certains cas, notamment lorsqu'un QTSP fournit une identification pour un service de confiance, une intervention humaine par un sous-traitant désigné par PXL Vision ou par le client peut être nécessaire pour une vérification complémentaire dans le cadre du processus de vérification. En cas de décisions automatisées, vous disposez, conformément à l'article 22, paragraphe 3, du RGPD ou à l'article 22 de la DSG, d'un droit d'être entendu par le responsable du traitement afin de présenter votre point de vue et de contester la décision. Aucun profilage n'est effectué.

9. Communication sécurisée

Pour la transmission d'informations confidentielles en dehors de notre processus de vérification, nous vous recommandons de nous contacter par téléphone, par courrier postal ou via un formulaire de contact crypté. Si vous nous contactez par e-mail, sur les réseaux sociaux, via des services de messagerie (tels que WhatsApp) ou par d'autres moyens, nous ne pouvons garantir la sécurité totale de vos données. Dans le cadre de notre traitement des données, nous faisons appel à des prestataires spécialisés disposant d'une infrastructure informatique hautement sécurisée. Ces prestataires sont contractuellement tenus de mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles complètes, telles que le chiffrement des données (lors de la transmission et du stockage), des contrôles d'accès stricts, le respect de principes tels que le « principe du moindre privilège » et des audits de sécurité réguliers conformes aux normes internationales.

10. Vos droits

En vertu de la DSG et du RGPD, les personnes concernées jouissent généralement des droits suivants, sous réserve des restrictions prévues par la loi :

a. Droit de retirer son consentement et de supprimer vos données personnelles à votre sujet

En ce qui concerne la collecte de vos données biométriques, qui repose sur votre consentement explicite, vous avez généralement le droit de retirer votre consentement à tout moment, avec effet pour l'avenir. Vous pouvez également demander l'effacement de vos données. Le retrait du consentement (ou une demande d'effacement) pendant le processus d'identification en cours entraînera l'interruption immédiate de celui-ci. Une fois l'identification terminée avec succès, un retrait entraînera la suppression des données détenues par PXL Vision, à condition qu'aucune obligation légale de conservation ne s'y oppose. (Remarque : si vous souhaitez vous opposer uniquement à l'utilisation de vos données à des fins d'assurance qualité et d'amélioration, veuillez vous reporter à votre droit d'opposition prévu au point 10.d.).

Politique de confidentialité PXL Vision Identifiant PXL

b. Droit d'accès de la personne concernée aux données personnelles concernées

Vous pouvez à tout moment demander à PXL des informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, conformément à l'article 15 du RGPD / article 25 de la DSG, en utilisant les coordonnées indiquées ci-dessus. Veuillez noter que, dans ce cas, nous prendrons les mesures nécessaires pour nous assurer que vous êtes bien la personne habilitée à recevoir ces informations.

c. Autres droits

Vous avez le droit de faire rectifier des données à caractère personnel inexactes ou de faire compléter des données incomplètes (art. 32 de la loi sur la protection des données et art. 16 du RGPD). Si, au cours du processus de vérification via l'application Web, vous constatez une erreur dans les données collectées, vous devez interrompre le processus de vérification et nous en informer à l'adresse e-mail support@pxl-vision.com.

Une fois les données transmises au partenaire de transaction, veuillez le contacter directement en tant que responsable du traitement pour faire corriger les données.

Sous certaines conditions légales, vous avez le droit de limiter le traitement (art. 30, al. 2, let. b, LPD, art. 18 RGPD ; voir également le droit d'opposition ci-dessous).

Sous certaines conditions légales, vous avez le droit de recevoir ou de faire transférer les données à caractère personnel vous concernant (art. 28 LPD, art. 20 RGPD).

d. Votre droit d'objecter

Vous avez le droit, à tout moment, de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel ; cela vaut en particulier pour tout traitement de vos données à des fins d'assurance qualité et d'amélioration, comme indiqué ci-dessus. Nous supprimerons alors vos données à caractère personnel de la base de données gérée à cette fin et ne les utiliserons plus à aucune autre fin. Vous pouvez faire valoir cette opposition en envoyant un e-mail à privacy@pxl-vision.com.

e. Droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance

Vous avez le droit de déposer une plainte concernant le traitement de vos données auprès d'une autorité de contrôle ; en Suisse, il s'agit du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), <https://www.edoeb.admin.ch>. Vous trouverez ici une liste des autorités de contrôle de l'EEE : https://www.edpb.europa.eu/about-edpb/about-edpb/members_fr.

11. Modifications de la politique de confidentialité

Étant donné que des modifications apportées à la législation ou à nos procédures internes peuvent nous obliger à modifier la présente politique de confidentialité, nous nous réservons le droit d'y apporter des modifications.

PXL Vision AG, avril 2026